

# **PRÉSIDENTIELLE 2022**

### La ruralité et la commune sont une chance, leurs habitants une priorité

Pour une ruralité active, dynamique et optimiste Un droit pour les élus à agir

Mardi 22 mars 2022



#macommuneestutile #villagedavenir #agendarural

# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Mardi 22 mars 2022

#### Présidentielle 2022

La ruralité et la commune sont une chance, leurs habitants une priorité

12 candidats ont obtenu les parrainages nécessaires. Une fois encore, les maires ont répondu présents en étant les principaux pourvoyeurs de parrainages. Ils l'ont fait sous la pression rituelle et un débat récurrent, ce pour permettre désormais à chaque citoyen de se retrouver lors de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril en situation de choisir avec une large pluralité d'opinions. Par ailleurs, le prochain président ne pourra éluder la question de la réforme des parrainages.

Il y a quatre ans, les « Cahiers de doléances et de propositions » ont été ouverts par le dévouement de milliers de maires ruraux en décembre 2018. Cette démarche a pu donner la parole à nos concitoyens. Leur contenu, exigeant sur les soucis de la vie quotidienne, constitue le socle des aspirations de la population rurale. Celle qui représente 33 % des habitants du pays doit être entendue par les pouvoirs nationaux, qu'ils soient politiques, médiatiques ou économiques.

Cette élection représente l'occasion pour les maires ruraux de France d'affirmer la place centrale de la commune et de sa ruralité à laquelle elle est attachée dans le développement et la vie de notre pays. De la commune comme socle de la démocratie, comme lieu de la vitalité citoyenne. De la ruralité comme une chance encore largement inexplorée pour son apport à l'équilibre entre nos territoires.

Malgré certaines avancées dans les lois Engagements et proximité ainsi que « 3DS », et si le Gouvernement a entendu notre message, pour partie, en créant le Ministère de la Cohésion des territoires et la nomination d'un Secrétaire d'Etat à la ruralité, nous restons très combatifs pour dénoncer les incohérences de la loi dite « NOTRe ». L'impact de ce texte s'est avéré « ruralicide ».

# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Quatre ans après une crise territoriale et sociale inédite, l'Association des maires ruraux de France appelle l'ensemble des candidats à prendre conscience des défis et de l'impérative nécessité de lire l'avenir de notre pays, ce avec un regard nouveau sur la ruralité et sur le rôle de la commune et de ses élus. L'enjeu de l'aménagement équilibré du territoire reste à construire et à mettre en œuvre au plus vite pour rompre avec le culte de la concentration et de la priorité aux métropoles.

En matière d'accès aux soins, de déplacements, à l'emploi, au numérique, aux services publics, la situation reste intolérable pour nombre de nos concitoyens ruraux et les réponses sans commune mesure avec la vie quotidienne.

Les Maires ruraux ont une partie de la clé et appellent chacune et chacun à prendre conscience des opportunités à voir le monde rural autrement, comme une ressource, comme un lieu des possibles pour donner un avenir positif à notre pays. Elle rappelle à travers ses 10 engagements et 20 premières propositions l'importance de donner la chance à la subsidiarité, au « vivre avec » et d'apporter des réponses concrètes à la vie quotidienne.

Ils le feront dans les semaines à venir souvent en commun avec d'autres acteurs de la ruralité, mais pas seulement. Ils seront mobilisés eux aussi pour que ces espaces cessent d'être présentés et dénommés comme « périphériques » et leur population comme « abandonnée ». Du Covid-19 à l'Ukraine, l'abandon, nous savons ne pas en faire preuve.

Pour l'AMR42

Marc LAPALLUS
Président des Maires Ruraux de la Loire

Simon RIVARD Secrétaire général des Maires Ruraux de la Loire

- Supprimer l'écart de dotations et de considération entre ruraux et urbains dans toute l'action publique pour un aménagement équilibré du territoire
- Introduire la **notion d'espace** dans la Constitution
- Parier sur l'engagement citoyen actif par un statut de l'élu
- Permettre le scrutin de liste pour **toutes les communes de France** dès le 1<sup>er</sup> habitant
- Permettre aux communes volontaires de **recouvrer tout ou partie des compétences** obligatoires transférées aux outils intercommunaux

Supprimer l'obligation de transfert dans les domaines de l'eau et de l'assainissement

Booster l'Agenda rural et le rendre opérationnel dans tous les départements

Créer un programme Villages d'avenir pour mettre en avant les maires développeurs ouverts à toutes les communes rurales

Abonder un fonds spécifique pour accélérer la rénovation du bâti

Faire le pari de la jeunesse et favoriser son accueil dans les communes de France

- 11 Limiter le **nombre d'enfants par classe** multi-niveaux en zones rurales
- Faire de **l'inégalité d'accès aux soins une urgence prioritaire** et réduire celles en matière d'espérance de vie
- S'occuper de nos ainés ruraux et consolider le modèle social des EHPAD ruraux
- Encourager l'action de proximité pour réussir la transition énergétique
- Faire le choix affirmé du déploiement du numérique

<b>16</b>	Faire de la <b>téléphonie fixe</b> un service universel
17	Œuvrer à un retour à l'autonomie des communes au service de l'économie réelle
18	Valoriser économiquement les services rendus par la ruralité
19	S'appuyer sur la connaissance des maires de l'état du pays pour améliorer l'action publique
20	Développer une <b>image positive et dynamique</b> de la ruralité

### **NOS 10 ENGAGEMENTS**

Défendre la commune et la liberté municipale, principe constitutionnel, expression primordiale de la démocratie Porter les positions des élus ruraux dans les instances locales et nationales en conservant notre indépendance vis-à-vis des pouvoirs et partis politique Représenter et soutenir les élus ruraux dans leurs actions Agir pour le maintien et le développement de services au public adaptés aux besoins et se mobiliser pour les défendre Développer une image positive et dynamique de la ruralité

- **Œuvrer pour un aménagement équilibré, juste et concerté** des territoires métropolitains et
  d'outre-mer, en prenant en compte sur les
  spécificités et les atouts du monde rural
- Faire appliquer l'égalité républicaine effective entre les citoyennes, les citoyens des campagnes et des villes et favoriser une société inclusive
- Créer un programme Villages d'avenir pour booster les maires développeurs ouvert à toutes les communes rurales
- Faire respecter la commune au sein des établissements de coopération intercommunale et assurer une représentation équitable
- Limiter le cumul des mandats et défendre un statut sécurisant et valorisant pour les élus afin de permettre l'engagement de tous ; favoriser la parité dans les conseils municipaux et communautaires

### L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

#### Des maires militants de la ruralité

Créée en 1971, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) fédère près de 10.000 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques.

Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques.

Forte de son militantisme et de sa représentativité, l'AMRF est aujourd'hui l'interlocutrice incontournable des communes rurales auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux.

#### Défendre les enjeux de la ruralité

Dans un esprit militant, l'AMRF fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3.500 habitants, partout en France. L'association s'engage au quotidien – au niveau local et national – pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité. Elle participe au débat public en formulant des propositions et en réalisant des interventions. Elle produit des manifestes et publie des rapports et des contributions lors des discussions parlementaires.

#### Un réseau au service des territoires ruraux

Les associations départementales, en totale autonomie, représentent les maires ruraux auprès des interlocuteurs publics du département et services déconcentrés (Préfecture, Conseil Général, Inspection d'Académie, Gendarmerie, etc.) et des opérateurs de services. Formant un réseau de proximité efficace, elles sont une force d'information et de mobilisation très réactive



### www.amrf.fr

mairesruraux42@gmail.com

Siège : Mairie de Cuinzier, 3 Le Bourg, 42460

**CUINZIER** 

Courrier: 27 Rue Roger Salengro, 42000 SAINT-

**ETIENNE** 

